

CONDITIONS GÉNÉRALES de PARKIVÉ

1. Introduction et application

- a. Les présentes conditions générales (les **Conditions générales**) s'appliquent à tous les services fournis directement ou indirectement par ROOSH Platforms B.V., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Eindhoven et son établissement à 5617 BC Eindhoven au Torenallee 20 et inscrite au registre du commerce de la Chambre de commerce sous le numéro 86903039, opérant également sous le nom Parkivé (ci-après dénommé "**Parkivé**"), sera disponible par le biais de tout canal, site Internet, application (mobile), support et/ou toute autre plateforme en ligne ou hors ligne (ci-après dénommé la "**Plateforme**"). En effectuant une réservation (une "**Réservation**") par le biais de l'une des Plateformes de Ruler Mobility Solutions, vous (le "**Client**") déclarez avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales de Vente et la Déclaration de confidentialité.
- b. Le Client est conscient du fait que Ruler Mobility Solutions et la Plateforme n'interviennent qu'en qualité d'intermédiaire entre le Client et le prestataire du service de stationnement (le "**Prestataire de Stationnement**"). Parkivé facilite la possibilité pour les Prestataires de Stationnement d'offrir leurs services et offre au client la possibilité de comparer les offres des Prestataires de Stationnement. En effectuant une Réservation par le biais de la Plateforme, le Client conclut un contrat indépendant (le "**Contrat**") avec le Prestataire de Stationnement auprès duquel le Client effectue la Réservation et auprès duquel le Client achète directement le service de stationnement. Le Contrat peut être soumis à des conditions générales distinctes du Prestataire de Stationnement auxquelles le Client consent. Parkivé n'est pas partie à ce Contrat et n'a aucune influence sur les conditions générales distinctes du Prestataire de Stationnement et n'est pas responsable de leur contenu. Parkivé n'est en aucun cas impliqué ou responsable de l'exécution du Contrat par le Prestataire de Stationnement.
- c. Le client reconnaît et accepte que le service de parking réservé via la plateforme puisse aussi être offert à travers un revendeur autre que Parkivé. Dans ce cas, le client conclut un accord avec ce revendeur, en plus ou en remplacement de l'accord avec le parking. Cela est clairement indiqué au cas par cas sur la plateforme au moyen des conditions générales de vente. Dans ce cas, les conditions générales continuent de s'appliquer sans préjudice, et les références faites au prestataire de parking peuvent être lues comme faisant référence à celui-ci, ou à l'organisme revendeur.
- d. Les présentes Conditions Générales ne s'appliquent qu'au processus de réservation en ligne qui précède la conclusion du Contrat entre le Client et le Prestataire de Stationnement. Les Conditions Générales du Prestataire de Stationnement s'appliquent au Contrat entre le Client et le Prestataire de Stationnement.

2. Le processus

- a. Lorsque le Client accepte l'offre du Prestataire de Stationnement en effectuant une Réservation sur la Plateforme, le Client reçoit une confirmation par e-mail de la part du Service Parkivé, après quoi le Client peut utiliser le service de stationnement réservé auprès du Prestataire à la date ou aux dates convenues.
- b. La confirmation sera envoyée automatiquement à l'adresse e-mail fournie par le Client. Parkivé n'est pas responsable de la non-réception de confirmation de l'adresse e-mail ou du numéro de téléphone fourni(e) ou de l'utilisation ou non par le Client d'un filtre anti-spam.

3. L'offre

- a. Les prix affichés sur n'importe quelle Plateforme s'entendent toujours TTC, sauf indication contraire sur la Plateforme ou dans l'e-mail de confirmation.

4. Paiement

- a. Le Client paiera le prix convenu pour l'exécution du service de stationnement par le Prestataire de Stationnement par voie électronique, au moyen de la Plateforme, avant l'exécution de la Réservation. La plateforme offre différents modes de paiement (tels que carte de crédit et PayPal). Si le service de stationnement est réservé via un revendeur autre que Parkivé, il est possible que le paiement soit géré par ce dernier. Cela est clairement indiqué au cas par cas sur la plateforme.
- b. Les coûts d'utilisation d'un moyen de paiement donné n'excèdent pas les frais déboursés par Parkivé pour offrir ce moyen de paiement.
- c. Il n'est possible de payer le montant de la Réservation en tout ou en partie auprès du Prestataire de Stationnement au début de la Réservation que si cela a été explicitement indiqué.

5. Obligations et responsabilités de Parkivé

- a. En tant qu'intermédiaire, Parkivé est responsable de la médiation entre le client et le Prestataire de Stationnement dans le cadre de l'exécution du contrat. Etant donné que le Client conclut le Contrat directement avec le Prestataire de Stationnement, Parkivé ne peut pas garantir le bon fonctionnement du service de stationnement et ce fonctionnement ne peut être imposé par Parkivé. Parkivé n'est pas responsable de tout manquement aux obligations du Prestataire de Stationnement au titre du Contrat ou de tout dommage que le Client pourrait subir dans l'exécution du service de stationnement par le Prestataire. Le Client reconnaît que le Prestataire de Stationnement est seul responsable de l'exécution du Contrat et du service de stationnement.
- b. Les consignes d'utilisation pour l'achat du service de stationnement sont déterminées par les Prestataires de Stationnement, elles ne sont pas influencées par Parkivé, qui n'en est pas responsable.
- c. Parkivé fait de son mieux pour vérifier toutes les mesures de sécurité des parkings affichées sur la plateforme. Il incombe au prestataire de stationnement de communiquer cela correctement, et Parkivé ne peut être tenu responsable de cela.
- d. Parkivé n'est pas responsable de la perte ou du vol et/ou des dommages causés au véhicule du Client.
- e. Le processus de réservation est automatisé par voie électronique. Parkivé ne peut donc pas garantir que le prix et la disponibilité proposés sur la Plateforme et/ou la Réservation sont corrects. Si ces informations sont incorrectes, Parkivé a le droit de demander un paiement supplémentaire au Client ou d'annuler le service de stationnement et de rembourser le Client le montant de la Réservation. Le Client a le droit d'annuler la Réservation en ligne via la Plateforme dans les 24 heures suivant la réception de la notification correspondante par e-mail. Parkivé fera toujours de son mieux pour offrir un service de stationnement alternatif et comparable dans la mesure du possible.
- f. Parkivé n'est pas responsable de l'indisponibilité d'une place de parking réservée par le Client parce que le Prestataire de Stationnement ne l'a pas ou mal communiquée à Parkivé et/ou au Client. En cas de surbooking, le montant de base et les options éventuelles seront remboursés au Client. Aucun autre dommage subi par le Client du fait de l'indisponibilité de la place de stationnement réservée (y compris le coût d'une place de stationnement de remplacement ou les frais de déplacement ou d'hébergement supplémentaires) ne peut être répercuté sur Parkivé.
- g. Parkivé n'est en aucun cas responsable en cas de force majeure. Par force majeure, on entend une situation imprévisible et/ou sur laquelle Parkivé n'a aucun contrôle et qui empêche Parkivé de fournir une médiation adéquate entre le Client et le Prestataire de Stationnement.
- h. Dans la mesure autorisée par la loi, Parkivé n'est responsable des dommages directs subis par le Client qu'en cas de manquement démontrable aux obligations de Parkivé à l'égard des services de médiation prévus dans les présentes Conditions générales, à concurrence du montant indiqué dans la Réservation.

6. Obligations et responsabilités du Client

- a. Le Client doit avoir la capacité juridique d'agir et être âgé de 18 ans ou plus. Si tel n'est pas le cas, la réservation peut être réputée ne pas avoir été établie par Parkivé.
- b. Lorsque le Client effectue une Réservation multiple, il déclare expressément être autorisé à effectuer la Réservation et à accepter les Conditions générales pour lui-même et les autres personnes pour lesquelles la Réservation est effectuée.
- c. Il incombe au client d'être présent à l'emplacement du service de stationnement à l'heure convenue. Si le client prévoit d'arriver plus d'une demi-heure en retard, il est tenu de le signaler. En l'absence de signalement du retard, le client court le risque que sa réservation soit considérée comme une non-présentation.
- d. Le Client a la responsabilité de fournir des informations complètes et précises à Parkivé pour permettre l'exécution du service.
- e. Si le Client rencontre des problèmes avec le service résultant d'une absence de lecture ou d'une mauvaise lecture de la Réservation, Parkivé n'en est pas responsable.

7. Modifier ou annuler

- a. Le Client a la possibilité de modifier les informations relatives à la Réservation jusqu'à 24 heures avant le début de la Réservation.
- b. Une réservation ne peut être annulée que jusqu'à 24 heures avant son début. En cas d'annulation, 100% de la valeur de la commande de la réservation vous sera remboursé. Si l'annulation n'intervient pas au moins 24 heures avant le début de la Réservation, le Client n'a droit à aucun dédommagement pour le montant de la Réservation. Les dispositions de ce paragraphe s'appliquent également à la réduction de la durée de la Réservation.
- c. Vous pouvez annuler une Réservation en soumettant votre demande d'annulation par écrit par e-mail à info@parkive.fr, en complétant la page de contact ou même par le biais de l'environnement client sur la plateforme concernée. Ceci doit être fait pendant les heures d'ouverture de Parkivé (du Lundi au Vendredi de 9h à 17h) et au plus tard 24 heures avant le début de la Réservation.
- d. Si vous souhaitez raccourcir la durée de la Réservation du service de stationnement auprès du Prestataire de Stationnement, vous n'avez pas droit à un remboursement (partiel) du montant de la commande de Réservation.
- e. Si un service de stationnement du Prestataire de Stationnement contient des conditions d'annulation ou de modification différentes, cela sera explicitement indiqué sur la plateforme concernée. Si le service de stationnement réservé à travers la plateforme est offert par un autre revendeur que Parkivé, l'annulation ou les conditions de modification de ce revendeur sont applicables. Ces conditions d'annulation ou de modification sont mises à la disposition de l'utilisateur avant qu'il ne fasse une réservation.
- f. La modification des données de la Réservation n'est possible que par le biais de la plateforme jusqu'à 24 heures avant le début de la Réservation. Si vous souhaitez modifier vos données dans les 24 heures précédant le début de la Réservation, vous devez contacter directement le Prestataire de Stationnement.
- g. Aucun droit de rétractation légal ne s'applique à l'achat de services de stationnement tels que celui-ci. Lorsque le Client accepte l'offre du Prestataire de Stationnement en effectuant une Réservation sur la Plateforme, un accord contraignant est conclu entre le Client et le Prestataire de Stationnement.

8. Vie privée

- a. La politique de confidentialité de Parkivé qui s'applique à ces conditions générales est décrite dans la déclaration de confidentialité qui se trouve sur [cette page](#) .

9. Réclamations

- a. Les réclamations concernant les services de Parkivé doivent être adressées par écrit à Parkivé dans un délai d'un mois après la fin de la période de stationnement (comme indiqué dans la confirmation de la réservation).
- b. Pour toute réclamation concernant le Prestataire de Stationnement et l'exécution du Contrat entre le Prestataire et le Client, le Client doit contacter directement le Prestataire de Stationnement.
- c. Le dépôt d'une réclamation par le Client ne suspend pas l'obligation de paiement au titre de la Réservation.
- d. Une réclamation doit contenir une description aussi détaillée que possible des manquements de Parkivé, y compris une justification écrite (preuve de paiement, relevés, etc.).
- e. En cas de réclamation quant au fonctionnement du service de stationnement de la part du Prestataire de Stationnement, Parkivé l'enverra directement et sans traitement au Prestataire de Stationnement. Parkivé n'engagera pas de négociations avec le Client. Parkivé peut servir de médiateur entre le Client et le Prestataire de Stationnement afin de trouver une solution mais n'est pas obligé de le faire.

10. Dispositions finales

- a. Parkivé est en droit de transférer ses obligations en vertu des présentes conditions générales à ses successeurs légaux en cas de transfert de l'activité de Parkivé.
- b. Si une disposition figurant dans les présentes conditions générales est nulle ou invalide ou est annulée, toutes les autres dispositions restent pleinement applicables. Dans un tel cas, la disposition invalide sera remplacée par une disposition contraignante qui, dans la mesure du possible, aura le même sens que la disposition invalide.
- c. Aucune autre condition générale que les présentes Conditions générales ne s'applique au processus de réservation en ligne qui précède la conclusion du Contrat entre le Client et le Prestataire de Stationnement.
- d. Les présentes conditions générales ne peuvent faire l'objet d'une dérogation que par accord écrit.
- e. Parkivé se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Les Conditions Générales modifiées deviennent applicables à partir du moment où elles sont mises à disposition sur la Plateforme concernée.
- f. Si une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions Générales entrent en conflit avec les Conditions Générales du Prestataire de Stationnement applicables au Contrat, ce sont les dispositions des présentes Conditions Générales qui prévalent.

11. Droit applicable et règlement des litiges

- a. Les présentes conditions générales et les services offerts par Parkivé sont régis par le droit néerlandais. Si le client est un consommateur qui a sa résidence permanente ou son domicile dans l'UE, il est également protégé par les dispositions impératives de son pays de résidence. Les dispositions de la Convention de Vienne ne s'appliquent pas aux relations juridiques entre le client et Parkivé.
- b. Tous les litiges pouvant découler de la réalisation, de l'exécution ou de l'achèvement des prestations auxquelles se rapportent les présentes conditions générales seront soumis au tribunal compétent de 's-Hertogenbosch, aux Pays-Bas. Un consommateur peut également saisir les tribunaux de son pays de résidence quant à l'application des règles impératives en vigueur dans son pays de résidence.